

F6ETI - Lettre de démission de mes responsabilités au sein du REF-Union

Le 30 mai 2010.

Le nouveau bureau du CA du REF-Union a été mis en place le 29 mai 2010 :
« voici la liste du bureau exécutif élu hier : Président : F1DUE - Vice président : F6AEM -
Secrétaire : F5UDW - Secrétaire adjoint : F6GKD - Trésorier : F4CLV - Trésorier adjoint :
F5OMU »

Le nouveau président n'a aucune légitimité du terrain. Il n'est que DNU, donc n'a été que coopté que par le CA sur décision de son ami président de l'époque. Il n'a aucune reconnaissance électorale régionale.

Il ne s'est quasiment jamais exprimé lors des réunions de CCPD ou en assemblée générale, où il a toujours eu une position statique.

Avec son ami précédent président avec qui il rencontrait régulièrement la tutelle (sans jamais en informer au préalable les commissions concernées, sans ordre du jour, sans compte-rendu écrits), le nouveau président a, entre autres, largement fait preuve de son incompétence au cours des longues dernières années durant lesquelles aucun dossier, ni THF (50 MHz, 70 MHz, 3,4 GHz), ni HF (1,8 MHz, 7 MHz, indicatifs spéciaux, indicatifs spéciaux DOM/TOM etc.), n'ont avancé. La dernière réunion « de concertation » avec la tutelle à laquelle étaient invitées les associations et leurs commissions concernées date de mars 2003.

Pas plus que son ami précédent président, il n'a manifesté de l'intérêt pour les relations internationales, à l'IARU, en particulier au niveau de l'Europe, seul avenir possible pour le radioamateurisme.

L'administrateur qui a pris la fonction de trésorier n'a pas été validé par l'AG de St Jorioz. Miraculeusement, il se retrouve au CA, qui une fois de plus va à l'encontre des votes de l'assemblée générale.

Sans parler des autres singularités hétéroclites de la composition du CA et du bureau. La commission des statuts en porte la lourde responsabilité.

Le CA comporte en outre toujours un(e)/des traître(s), qui a(ont) aussitôt informé les « ragots en ligne » de la composition du nouveau bureau.

Aussi, ne me reconnaissant plus du tout dans cette « direction » et ne la reconnaissant pas plus, je me refuse de travailler avec elle, je démissionne ce jour de toutes mes responsabilités en cours au REF-Union (Commission THF, IARU R1, concours, rubrique THF de Radio-REF).

La rubrique d'activité en THF prévue pour R-REF de juin que j'avais du mal à terminer dans les temps restera inachevée et ne paraîtra pas.

La nouvelle équipe dirigeante trouvera dans sa sphère les compétences nécessaires pour accomplir ces tâches.

Je reste simple membre du REF-Union et membre du bureau de mon association départementale.

F6IOC, en qui j'avais pourtant fondé de grands espoirs, a été empêchée de se consacrer à la tâche majeure qu'est la défense des intérêts des radioamateurs français auprès de la tutelle par des administrateurs, toujours en place, qui ont passé leur temps au cours de ses deux années de mandat à contrecarrer l'application d'une décision d'Assemblée générale en vue de modifier nos statuts. L'empêchant ainsi d'aller à l'essentiel.

C'est la deuxième fois que j'utilise le terme de démission (la première fois, j'avais démissionné de la fonction de rédacteur en chef lorsque le CA avait décidé de faire fabriquer Radio-REF au siège sans m'en faire part). Par le passé j'ai à plusieurs reprises manifesté ma désapprobation sur la manière dont étaient défendues les affaires des THF par nos dirigeants, mais je gardais espoir.

Aujourd'hui, et tant que l'association ne sera pas complètement remise à plat, je n'ai plus aucun espoir d'une quelconque amélioration.

Il faudra bien du courage aux rares administrateurs lucides pour imposer au le CA et à son bureau exécutif l'organisation au plus tôt et avant la fin de l'année d'une assemblée générale extraordinaire salvatrice, comme une majorité de membres l'ont demandé à L'AG de Saint Jorioz.

Aux bons conseillers de tous poils, mouthons du REFU (sauf Panurge qui a, lui, quelque chose entre les oreilles), à la horde de pisse-froids jaloux et autres frustrés anonymes du radioamateurisme et à celui, pathétique malade de sa méchanceté paranoïaque qui met à sa disposition un défouloir à ragots en ligne, qui ne manqueront pas de dénigrer cette décision, je fais un bras d'honneur.

Car s'ils étaient aussi bons conseillers qu'ils le prétendent, il y a pourtant de bonnes idées, pourquoi ne sont-ils pas « allés au charbon » pour faire changer les choses ? C'est tellement facile de dire de l'extérieur « yakafautquon ». D'abord il faudrait être membre de l'association, puis il faudrait se donner les moyens d'y arriver, s'engager, et assumer. Et ne pas attendre de ceux dont on n'attend plus rien qu'ils le fassent. C'est comme partout ailleurs dans la vie sociale.

Ensuite apprendre que les décisions ou les positions que l'on est amené à prendre ne feront peut-être pas l'unanimité, qu'elles pourront être sources de conflits, qu'il faudra trouver des compromis, qu'on sera critiqué, etc.

Si tous ces braves gens avaient une vie associative active et reconnue dans leurs départements, ça se saurait. Et ils seraient probablement aujourd'hui à la manœuvre. Les membres se reconnaîtraient en eux. Même pas... « Que la gueule » !

73 de F6ETI, Philippe MARTIN
REF 17414, sans discontinuer, depuis l'âge de 14 ans